

## LE BUREAU DU JAZZ DE RADIO FRANCE

### Historique

Le Bureau du Jazz de Radio France est un outil d'exception que le monde entier nous envie, comme en témoignent les nombreux étrangers qui ont signé la pétition pour son maintien.

Créé en 1961 par Lucien Malson, auquel ont succédé André Francis en 1975 et Xavier Prévost en 1997, le Bureau du Jazz était un pôle de rencontre stratégique pour les musiciens, les professionnels et le public. De la petite formation au big band, il accueillait chaque année au Studio Charles Trenet une trentaine d'orchestres, reflétant la vitalité et la diversité des talents qui continuent aujourd'hui d'écrire l'histoire de cette musique, en particulier ceux de la scène hexagonale. Par son rôle déterminant en matière de création et de diffusion, il a favorisé l'émergence et la mise en lumière de nombreux projets, permis à plusieurs générations d'approfondir leur connaissance de cette musique, et activement participé à sa démocratisation par une politique de gratuité ou de tarifs accessibles à tous.

Retransmis nationalement sur les antennes de Radio France, ces concerts étaient également diffusés sur le réseau des radios partenaires (UER en Europe, NHK au Japon et NPR aux USA), assurant ainsi un vaste rayonnement de la scène hexagonale. Et nombre de musiciens peuvent attester que ces diffusions internationales ont généré des invitations de festivals ou des propositions d'enregistrement sur des labels étrangers. La formule a donc largement fait ses preuves depuis plus de cinquante ans, et n'avait, jusqu'à l'été dernier, jamais été remise en cause.

Structurellement, ce Bureau dépend de deux directions distinctes :

- Pour la production des concerts et l'attribution du budget afférent, la Direction de la Musique de Radio France, confiée à Jean-Pierre Rousseau depuis mai 2014.
- Et pour leur diffusion, la Direction de France Musique, confiée en juin 2014 à Marie-Pierre de Surville, également décisionnaire de la grille des programmes de la chaîne.

### Etat des lieux au 5 avril 2015

Ces deux directions ayant mis fin au contrat de Xavier Prévost, Arnaud Merlin, producteur très estimé, a ensuite été sollicité par Jean-Pierre Rousseau en tant que conseiller jazz à la Direction de la Musique de Radio France. Les concertations successives ont abouti à une première avancée : sous sa responsabilité, les concerts publics interrompus au 4<sup>e</sup> trimestre 2014 ont repris en janvier 2015, à raison d'un par mois entre janvier et juin - Jean-Pierre Rousseau prévoyant un retour au rythme bi-mensuel initial à partir de septembre. Premier constat réjouissant : le désir du public est toujours au rendez-vous, et les concerts affichent complet, malgré l'augmentation du prix d'entrée, passé de 5 à 10 €.

Pour mémoire, le budget du Bureau du Jazz attribué à Xavier Prévost en année pleine de septembre à juin était de 114.000 € (incluant rémunération du producteur, cachets des musiciens, charges afférentes, frais techniques, hôtels, voyages, etc.). Un montant estimé "très raisonnable" par Jean-Pierre Rousseau : pour la trentaine de groupes se produisant dans ce cadre, la moyenne de cachet par musicien était de 275 € bruts, soit 220 € nets.

A ce jour, l'accord sur le budget de production pour la saison 2015/2016 n'est pas finalisé. Il devait être maintenu à 114.000 €, mais compte tenu des mesures d'économie de 5 à 10% généralisées par Mathieu Gallet à tous les services de Radio France, une réduction de cet ordre était prévisible. Or Arnaud Merlin s'est vu proposer en février un budget de 87.000 €, soit moins 25%. Ayant répondu qu'il déclinerait la responsabilité de programmer les concerts dans ces conditions, et précisé qu'il était prêt à revoir sa rémunération à la baisse pour revaloriser en conséquence celle des musiciens, une nouvelle négociation à l'initiative de Jean-Pierre Rousseau s'est conclue début mars par un accord de principe sur un montant de 102.000 € (soit moins 10%), dont Arnaud a sans succès réclamé depuis la confirmation écrite pour finaliser rapidement la programmation de la saison prochaine. En l'absence de Jean-Pierre Rousseau, cet accord vient d'être contredit par une proposition réitérée à moins 25% émanant de l'administratrice, qui semble rendre caducs les derniers échanges.

Dans le contexte tendu de la grève en cours, le départ annoncé de Jean-Pierre Rousseau et ce dernier épisode laissent planer l'incertitude sur le fait que ses engagements en faveur du Bureau du Jazz seront tenus. Nous apprenons par ailleurs que les concerts de jazz du Festival de Radio France Montpellier, dont il est Directeur, ne seront pas enregistrés, et donc pas diffusés.

Dans l'immédiat, sans certitudes sur la production des concerts, la question de leur diffusion sur France Musique demeure en suspens. La grille des programmes étant arrêtée pour la saison 2014/2015 quand la reprise des concerts en janvier a été décidée, Marie-Pierre de Surville a proposé de diffuser ceux du premier semestre pendant l'été. Mais, en fonction de l'évolution encore incertaine de la chaîne, les producteurs eux-mêmes ignorent ce qu'il en sera exactement à la rentrée prochaine.

**La question du devenir du Bureau du Jazz pour la saison 2016/2016 est donc de nouveau reposée.**